

# JOURNAL COMMUNAL



N° 5

Mai 2014



**Le mot du Maire**

**Les élections**

**Les commissions**

**Le budget**

**Etat civil**

**SIAEP**

**Le Tandem**

**Les travaux à venir**

**Elections européennes**

**Informations**

**Histoire d'en rire un peu**

**Les mots croisés**

**L'agenda**

**Infos utiles**

**VITRAC s/ MONTANE**



### Le mot du Maire,

Mes remerciements iront en premier aux électeurs. Vous avez décidé de nous accorder vos suffrages pour la gestion de la commune sur un mandat de six ans.

« La confiance des Vitracois se mérite et surtout elle se respecte ».

Ensemble nous avons décidé de nous déclarer comme une « liste sans étiquette » même si chacun doit garder ses convictions et ses idées. Vous nous avez également élus pour cela.

Je tiens à féliciter la nouvelle équipe en majorité renouvelée avec, parité oblige, 6 femmes et 5 hommes.

Notre volonté est de travailler dans l'intérêt de la commune et le respect de chacun, en coordination avec le personnel communal dont il convient de saluer la compétence.

Pour les prochaines années nos objectifs sont clairs : travail, rigueur, disponibilité, écoute.

Vous trouverez dans les prochaines pages la liste des travaux qui seront engagés pour l'année 2014.

Un mot pour celles et ceux qui ne se sont pas représentés : merci pour leur soutien et le travail effectué.

Je remercie enfin tous ceux qui nous ont soutenus, ouvertement ou plus discrètement, lors de cette élection.

*Bernard Malaurie*

**Le nouveau Conseil municipal convie la population de Vitrac à venir partager un apéritif dînatoire. Cette manifestation, moment d'échange et de partage, se déroulera à la salle polyvalente le 14 juin à 19h.**



## LES ELECTIONS

### Le maire et ses adjoints



Odette Douhet - Bernard Malaurie - David Aubessard

### Le conseil municipal



Serge Faurie – Jean-Claude Miginiac – Valérie Dumas – Marcelle Antoine – Odette Douhet – Bernard Malaurie – Coralie Stopyra – David Aubessard- Serge Stopyra – Jalina Lagrange – Virginie Couturas

## LES COMMISSIONS

### → **Commissions intercommunales :**

**Conseillers communautaires :** Bernard MAULAURIE - *suppléante : Odette DOUHET.*

**Fédération départementale d'électrification :** Marcelle ANTOINE, Serge STOPYRA - *suppléants : Odette DOUHET, Serge FAURIE.*

**Les Môm'édières :** Valérie DUMAS, Marcelle ANTOINE - *Suppléantes : Odette DOUHET, Jalina LAGRANGE.*

**PNR Millevaches :** Odette DOUHET - *suppléante : Valérie DUMAS.*

**SYMA 19 :** Bernard MALAURIE.

**Syndicat des Eaux de la Montane :** Bernard MALAURIE, Valérie DUMAS, Jean-Claude MIGINIAC - *Suppléants : David AUBESSARD, Serge STOPYRA, Odette DOUHET.*

### → **Commissions communales :**

**Délégué auprès du personnel :** Bernard MALAURIE, Odette DOUHET, David AUBESSARD, Marcelle ANTOINE - *suppléants : Virginie COUTURAS, Jean-Claude MIGINIAC, Jalina LAGRANGE, Serge FAURIE.*

**Commission des finances :** Bernard MALAURIE, Odette DOUHET, David AUBESSARD, Valérie DUMAS – *suppléants : Marcelle ANTOINE, Coralie STOPYRA, Serge FAURIE, Virginie COUTURAS.*

**Commission des appels d'offres :** Bernard MALAURIE, Serge FAURIE, Jean-Claude MIGINIAC - *suppléants : Odette DOUHET, David AUBESSARD, Serge STOPYRA.*

**Commission des travaux :** Bernard MALAURIE, Serge FAURIE, Jean-Claude MIGINIAC, David AUBESSARD - *suppléants : Odette DOUHET, Virginie COUTURAS, Jalina LAGRANGE, Serge STOPYRA.*

**Commission environnement et fleurissement :** Marcelle ANTOINE, Coralie STOPYRA, Jalina LAGRANGE - *suppléants : Valérie DUMAS, Jean-Claude MIGINIAC, Serge FAURIE.*

**Réseau éducation rural** : Bernard MALAURIE – *suppléante* : Odette DOUHET.

**RPI/Conseil d'école** : Odette DOUHET, Coralie STOPYRA – *suppléantes* : Valérie DUMAS, Virginie COUTURAS.

**Journal communal** : Coralie STOPYRA, Marcelle ANTOINE, Odette DOUHET, Valérie DUMAS, Virginie COUTURAS, Serge FAURIE.

**Instance de coordination de l'autonomie** : Marcelle ANTOINE – *suppléant* : Jean-Claude MIGINIAC.

**Correspondant don du sang** : Valérie DUMAS – *suppléante* : Coralie STOPYRA.

**Délégué à la sécurité routière** : Odette DOUHET – *suppléant* : David AUBESSARD.

**Défense** : Serge STOPYRA – *suppléant* : Serge FAURIE.

**Responsable salle polyvalente** : Jean-Claude MIGINIAC - - *suppléant* : Serge STOPYRA.

**Commission de sécurité** : Bernard MALAURIE, Serge STOPYRA, Marcelle ANTOINE, Odette DOUHET – *suppléants* : Valérie DUMAS, Serge FAURIE, Jalina LAGRANGE, Virginie COUTURAS.

**Commission d'attribution des logements communaux** : Bernard MALAURIE, Odette DOUHET, David AUBESSARD – *suppléantes* : Marcelle ANTOINE, Valérie DUMAS, Jalina LAGRANGE.

**Référent Tulle Habitat** : Bernard MALAURIE

## **LE BUDGET**

Le compte rendu est consultable sur le site de la commune [mairie-vitracsurmontane.fr](http://mairie-vitracsurmontane.fr) rubrique compte rendu - séance du 17 avril 2014

## **ETAT CIVIL**

### Décès

Louis HOM, le 04 décembre 2013  
Marcelle LAPORTE, 02 mars 2014  
Ghislaine FAURIE, le 21 mars 2014  
Jean EVIN, le 18 mai 2014

### Naissance

Raphaël, Enzo RISPAL DUVAL, le 22 mars 2014

## LES ELECTIONS EUROPEENNES

Elles auront lieu sur la seule date du 25 mai. Le bureau de vote sera ouvert du 8h à 18h.

## DE « LA MONTANE » AU « TANDEM »

Fermé pendant plusieurs semaines pour cause de travaux effectués par les nouveaux propriétaires, le bar-restaurant de « La Montane », désormais « Le Tandem », a réouvert ses portes sur une nouvelle ambiance.

Alors qu'Yves opère aux fourneaux incombe à Bruno la partie réception.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Vitrac.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE (SIAEP)



### **Valérie DUMAS, nouvelle présidente du Syndicat des Eaux de la Montane**

Jeudi 24 avril 2014, a eu lieu l'élection du nouveau bureau du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Montane. Valérie DUMAS a été élue présidente avec 9 voix contre 5. Elle sera secondée par deux vice-présidents : M. Deveix de St Priest de Gimel et M. Juillard Condat de St Martial de Gimel.

**Il est rappelé qu'à chaque changement de propriétaire, locataire ou résidence secondaire, celui ci doit informer impérativement le syndicat afin d'ajuster sa facture afin d'éviter tout litige.**

L'acquittement des factures se déroule en 2 périodes:

- la première (vers mai juin) est un acompte basé sur la consommation de l'année antérieure sur 6 mois
- La seconde (fin d'année) est le solde de l'abonnement et de le réajustement de la consommation suite aux relevés faits (en octobre novembre) par les deux agents (Monsieur Dominique BRUNEL et Monsieur Jérôme BOURDEIX)

**Vous pouvez contacter le bureau d'accueil à la mairie d'Eyrein:  
Lundi, Mardi, Jeudi Vendredi de 8h-12h 13h30-17h30  
Le mercredi 8h 12h  
Tel: 05 55 27 53 75**



# Enquête publique

Une enquête est ouverte en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement et de dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection des forages de Mons Gare.

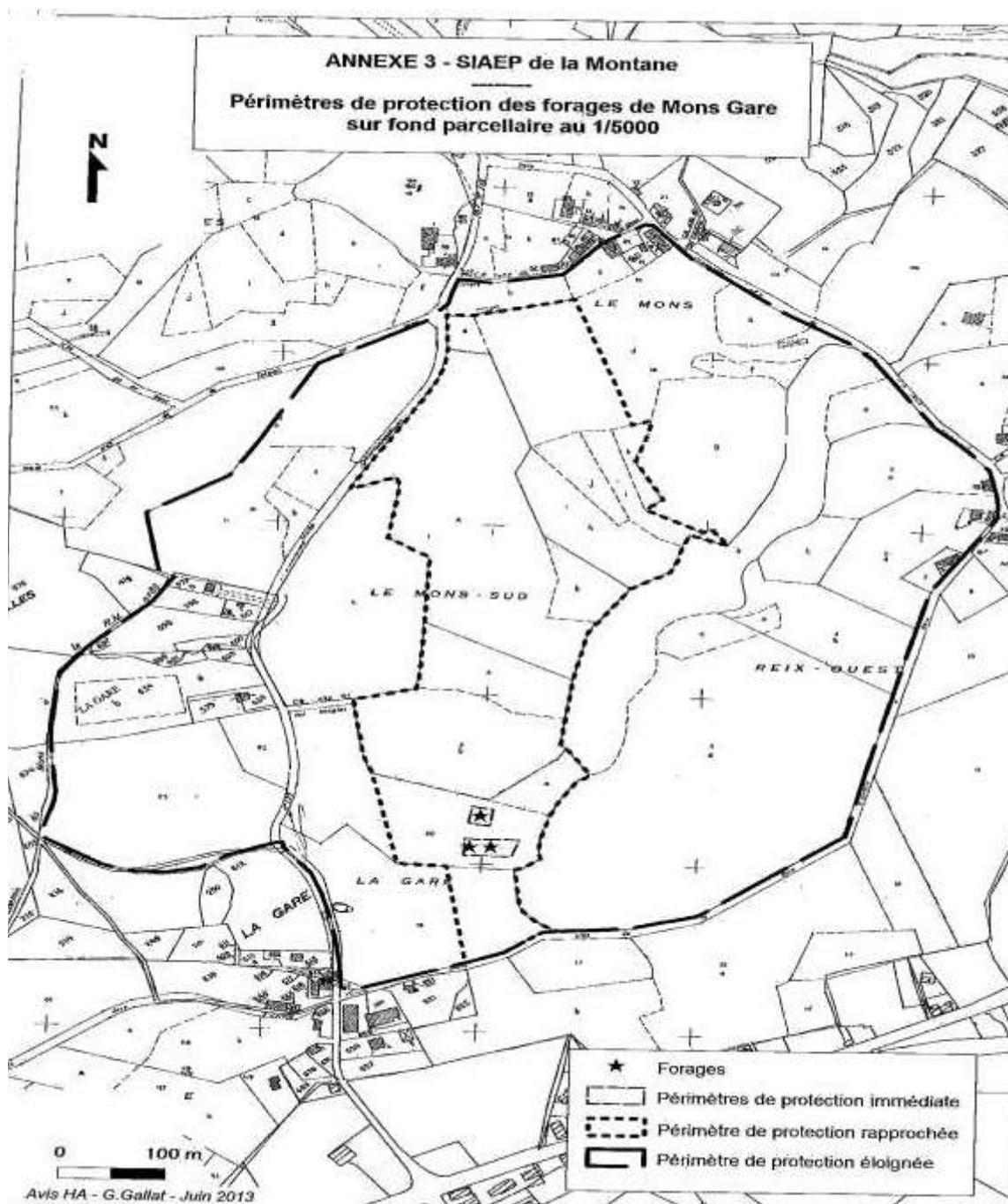
Ce projet est poursuivi par le Syndicat des Eaux de la Montane.

Les pièces du dossier seront déposées à la mairie pendant 16 jours consécutifs à partir du lundi 19 mai 2014 inclus jusqu'au mardi 3 juin 2014 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public sur ce projet dans les locaux de la mairie

- mercredi 21 mai 2014 de 10 h à 12 h
- lundi 26 mai 2014 de 14 h à 17 h 30
- lundi 3 juin 2014 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les conclusions de cette enquête seront mises à la disposition du public à la préfecture (bureau DRCL 3) et à la mairie.



## LES TRAVAUX A VENIR EN 2014



### A la cantine

Afin de faciliter les tâches de l'agent en charge de la restauration scolaire, acquisition d'un fourneau à gaz de type semi-professionnel.

L'ancienne cuisinière installée à la salle des fêtes sera disponible lors des locations.

### Au lagunage

La station d'épuration en service depuis plus de 20 ans doit satisfaire cette année à un contrôle bathymétrique des boues\* assuré par le Laboratoire Départemental de la Corrèze, instance du Conseil Général.

Cette opération sera financée à hauteur de 50% par Adour-Garonne et 30% par le Conseil Général.

S'il s'avère que le niveau des boues est trop important ou que celles-ci contiennent des bactéries, il faudra envisager la vidange de la lagune et l'évacuation des boues.

\*Un tel contrôle s'impose tous les 10 ans.



### Croix de Braquillanges

Endommagée par un transporteur de bois, elle a été remise en état, les frais étant pris en charge par l'assurance du transporteur.

### Salle polyvalente

Suite à la suggestion d'un membre du Conseil Municipal et avec l'accord de ce dernier il sera procédé au remplacement de toutes les serrures.



## Eclairage du parking

Des réclamations réitérées émanant de plusieurs associations ont incité le Conseil Municipal à installer pour des raisons évidentes de sécurité trois projecteurs pour l'éclairage du parking en attendant que les travaux de mise aux normes de la salle polyvalente et du parking soient réalisés.



## Camion communal

Afin que notre employé communal puisse œuvrer en toute sécurité sur la voie publique la mise aux normes du camion communal s'avère nécessaire (pose de triflash, girophare, bandes de sécurité) ainsi que l'équipement en plots de sécurité.

## Mobilier mairie

Le mobilier du bureau de monsieur le Maire, compte tenu de sa vétusté, mérite d'être remplacé.

Des chaises neuves seront mises à disposition des visiteurs.

Le Centre de prévention des risques professionnels préconise l'achat d'un repose-pieds pour le bureau de la secrétaire.



## Voirie

Sont annoncés :

Réfection du chemin de la Graule ainsi que celui de la route d'Alas

Ces travaux seront effectués par la DDT (Direction Départementale Territoriale).

La première tranche de travaux effectués par Tulle Agglo démarrera prochainement à Chassagne.

## INFORMATIONS

Contre les cambriolages,  
ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

### Opération tranquillité vacances

Cette opération est maintenant permanente et permet aux personnes partant pour quelques jours de se signaler auprès de la brigade de Gendarmerie dont elles dépendent. Elles communiquent les coordonnées auxquelles elles peuvent être joignables pendant leur absence ou celles de la personne à prévenir en cas de problème.

#### Concernant la protection de votre maison

- Lors de toute absence de votre domicile, même de courte durée, penser à verrouiller les portes et fermer les volets, le garage et le portail.
- Ne pas laisser les clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.
- Ne montrer aucun signe d'absence (s'équiper d'une boîte aux lettres normalisée et ne pas la laisser déborder – faire garder l'intégralité du courrier par le facteur ou le faire réexpédier sur son lieu de séjour).
- Investir dans un système de verrouillage performant et (ou) un système de télésurveillance relié à un centre d'appel 7j/7 et 24h/24.

#### Concernant la vigilance

- Entretien de bonnes relations avec son voisinage. Communiquer avec ses voisins, les informer de ses absences.
- Adopter une « vigilance citoyenne ».
- Informer immédiatement la gendarmerie de tout mouvement considéré comme anormal dans le quartier (en composant le 17).
- Penser à relever les immatriculations des véhicules qui paraissent suspects.
- Ne pas laisser d'objets de valeur à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portable,...)



**BRIGADE DE GENDARMERIE**

**47 Rue Eugène Combes**

**19800 CORREZE**

**Tél : 05 55 21 30 02 – Fax : 05 55 21 32 14**

### RECENSEMENT MILITAIRE

BIENTÔT 16 ANS !

**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Où ?** → À la mairie du domicile, du jour certaines communes, par internet  
ou sur mon-service-public.fr  
**Responsabilité ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Le recensement est obligatoire pour l'inscription à l'enseignement ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :

**Centre du Service National**

**88, rue du Pont Saint Martial**

**87000 LIMOGES**

Téléphone pour les administrés : 05 55 12 69 92

Email : [csn-lim.sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim.sga@defense.gouv.fr)

Ou consulter le site internet : <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)



# OPERATION TRANQUILLITE – VACANCES



## DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre brigade de gendarmerie.

Brigade de : .....

Commune concernée : .....

### DEMANDEUR

NOM (en capitales) : ..... Prénom : .....

### ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie – Lieu-dit, ...)

Code Postal : ..... Ville : .....

### PERIODE D'ABSENCE

Du : ..... Au : .....

### TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

• Maison • Appartement

Étage : ..... N° de Porte : ..... DIGICODE : .....

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? .....

### PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : ..... Prénom : ..... CP : ..... Ville : .....

☎ ..... Possède t-elle les clés ? : OUI / NON

### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS (LIEU DE VACANCES)

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? ..... Courriel : .....@.....

### AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

.....  
.....

Date :

Signature du demandeur :



## **Animal Perdu ? Animal Trouvé ?**

**Mettez toutes les chances de votre côté.**

**100% GRATUIT**

**Rendez-vous sur notre page**

**FACEBOOK**

**Tapez**

**« Pet Alert Corrèze »**

**Déposez un avis de recherche**

**Rejoignez-nous vite**

**Et surtout... Partagez !!!**

**Réseau 100% Bénévole**

**Contact via la page ou par mail :**

**Petalert019@gmail.com**



### **Divagation des chiens**

Au vu de l'article 1 de l'arrêté du maire du 17/05/2003 relatif à la circulation et à la divagation des chiens : il est expressément défendu de laisser les chiens et/ou les chats divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens et/ou chats fouiller dans

les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

# PLAN CANICULE 2014

**• COMPRENDRE**

**CANICULE**

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

**Personne âgée**



Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.

↓



La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

**Enfant et adulte**



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

↓



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

**• AGIR**

**CANICULE**

**Personne âgée**  
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes. 
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...). 
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool. 
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage. 

**Enfant et adulte**  
Je bois beaucoup d'eau et ...



- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses. 
- Je ne reste pas en plein soleil. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 
- Je ne consomme pas d'alcool. 
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même. 
- Je prends des nouvelles de mon entourage. 

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS POUR VOUS OU VOTRE ENTOURAGE ?

0 800 06 66 66 (Appel gratuit)

[www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes](http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes)

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le

**15**

## Au bon usage des lingettes

Les canalisations d'eaux usées sont souvent appelées « tout-à-l'égout » ; on ne peut pas cependant tout y jeter ! En l'occurrence, le service assainissement rencontre fréquemment des dysfonctionnements liés à la présence d'objets solides ou toxiques indésirables dans les canalisations des eaux usées, notamment de lingettes achetées dans le commerce. Ces lingettes ne sont pas biodégradables à court terme. Elles bouchent les conduites, avec pour conséquence une augmentation du coût de fonctionnement et de traitement des eaux usées. Il est donc demandé à tous les usagers du réseau d'assainissement de jeter les lingettes ou chiffons avec les ordures ménagères et non dans les sanitaires.



## Cessez le feu

L'arrêté préfectoral n°2013-001 réglemeute désormais l'usage du feu sur le département de la Corrèze.

Les interdictions qui sont établies en fonction des zones, des périodes et des dispositions générales (lieu, état du sol, vitesse du vent etc...) sont en vigueur sur tout le territoire du département.

Un cas précis : le brûlage des déchets verts\* est interdit tant à l'air libre qu'en incinérateur, aussi bien en ville qu'en campagne et ce toute l'année ; le contrevenant s'expose à une forte contravention.

(\*déchets verts : ce sont les éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies, d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage ...)

Cette réglementation peut paraître complexe, aussi pour éviter tout rappel à l'ordre éventuel il semble préférable de consulter les services compétents avant d'entreprendre quoi que ce soit.

L'arrêté est consultable dans son intégralité sur le site de la commune [mairie-vitracsurmontane.fr](http://mairie-vitracsurmontane.fr) rubrique - réglementation et arrêté - arrêtés préfectoraux.



## **RETOUR SUR LES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS**

### **Cérémonie du 8 mai**



Il y a 69 ans, l'Allemagne nazie annonçait sa capitulation.

Comme chaque année la commémoration de cet événement de notre histoire proche mena les participants du monument aux morts de la place au mémorial de Champlong en passant par la plaque apposée à la mairie, après que lecture ait été faite des différentes allocutions par Monsieur le Maire et deux enfants de l'école, Jean-Loup et Sam.

A l'issue de la cérémonie, les anciens combattants reçurent leurs accompagnateurs pour un rafraîchissement au bar-restaurant du village.

### **Association UNC-AFN de Vitrac**

Le 20 août 2014 sera le 70ème anniversaire du combat de Champlong où quatre résistants tombèrent sous les balles allemandes. Ce jour-là, les anciens combattants de Vitrac président une journée souvenir au cours de laquelle seront déposées des gerbes aux différents monuments aux morts, stèle et plaque Leyris.

À 10h : Assemblée Générale départementale de l'UNC-AFN présidée par le Colonel Maure.

Un vin d'honneur, clôturera la matinée.

Les habitants de la commune sont invités à cette commémoration ainsi que les enfants afin que nul n'oublie.

## LES ACTIVITES DES ENFANTS ORGANISEES PAR LE COMITE DES FETES

### La boum déguisée



Le 22 février, comme le montre la photo, les costumes nombreux et variés témoignaient du savoir-faire créatif des mamans.

Jeux collectifs et pas de danse, pas toujours très assurés, donnant lieu à l'élection des meilleurs danseurs et danseuses se sont succédé avant le traditionnel et attendu goûter offert aux as du parquet.

### La course aux œufs

Une innovation cette année puisqu'elle s'est déroulée le samedi 26 avril sur le domaine de Sédières. Le Conseil Général avait fort bien fait les choses. Deux parcours adaptés aux âges étaient proposés aux quelque 130 enfants venus de différentes communes ; ils ont mené les plus petits à proximité immédiate du château où les œufs factices de couleurs variées parsemaient pelouses et chemins ; pour les autres, les lieux de recherche se situaient dans le secteur des granges.



Leur quota atteint, les chercheurs étaient invités à se diriger vers un autre site.

Les œufs, en chocolat ceux-là, récompensèrent avec largesse les participants.

Après le goûter, un spectacle de qualité offert par deux comédiennes, clôtura en beauté cet après-midi.

Notons que la pluie annoncée et redoutée des organisateurs voulut bien attendre la fin des activités extérieures pour se manifester.

## ETA L'ECOLE... QUE S'EST-IL PASSE ?



Cette année, la pratique du basket était au programme. Les écoliers se sont rendus sur le terrain de tennis aménagé pour cette occasion.



Dans le cadre des activités périscolaires, les animateurs de la maison des Pompiers ont expliqué les gestes de premiers secours et présenté les casques des sapeurs-pompiers depuis leur création.



L'association « Les Môm'édières » gère deux accueils distincts, en s'appuyant sur des valeurs éducatives telles que le respect, l'égalité des droits et des devoirs, la solidarité, la liberté ou la démocratie et cherche à **faire des enfants d'aujourd'hui, les citoyens de demain.**

- **L'accueil de loisirs (AL)**

**L'accueil de loisirs** est ouvert durant les vacances (hormis les vacances de fin d'année) et accueille les **3- 11 ans**.

Lieu de socialisation, d'échange et de partage, l'AL permet l'apprentissage du vivre ensemble, de savoir et de savoir-être. C'est aussi l'occasion de développer la curiosité, de susciter la créativité et de jouer dans un rythme adapté à tous. L'équipe d'animation propose aux enfants des activités diverses et variées (Activités d'expression, sportives, manuelles, sciences et techniques...) pour faciliter et développer l'imaginaire et mieux comprendre le monde qui nous entoure... Des sorties permettent l'évasion et la découverte de nouveaux espaces.

**Prochain rendez-vous :**

**Vacances d'été :**

L'accueil de loisirs ouvrira ces portes pour les vacances d'été le lundi 7 juillet 2014.

Il se déroulera à la garderie/école de Saint Augustin.

Le programme sera distribué dans les écoles mi-juin.

- **L'accueil de Loisirs Jeunes (ALJ) :**

**L'ALJ** est destiné aux **11-17ans**. Le local se situe près du gymnase de Corrèze.

Les jeunes y sont accueillis par les animateurs les **mercredis et samedis (13h30-18h00)** et le **vendredi en soirée (17h00-22h00)**.

L'ALJ est ouvert pendant **les vacances du mardi au vendredi (13h30-18h00)**.

L'ALJ, est un lieu de rencontre, d'échanges et de partage. Axé sur la **participation active** des jeunes, l'ALJ se veut un lieu de construction de projets qu'ils soient individuels, mais aussi et surtout collectifs. L'équipe d'animation, tout en étant source de proposition, est présente auprès des jeunes pour les accompagner dans leurs projets en répondant aux attentes et besoins de chacun.

**Prochain rendez-vous :**

A partir du vendredi 09 mai 2014, un atelier « site internet » sera proposé aux jeunes chaque vendredi de 17h30 à 18h30. Au travers la création d'un site internet pour l'association, les jeunes pourront découvrir une nouvelle manière d'aborder internet.

L'ALJ se rendra à Tulle le mercredi 04 juin 2014 à l'occasion des journées départementales du Droit de l'Enfant découvrir le village des droits.

Vous pouvez garder le contact avec « Les Môm'édières » par le biais de Julien, son directeur par courriel : [lesmomedieres@gmail.com](mailto:lesmomedieres@gmail.com), par téléphone : 07.86.85.11.02 et nouveau, Les Môm'édières sont désormais sur Face book (Association Les Môm'édières).

## UN PEU D'HISTOIRE

### *Si Vitrac m'était conté*

Le château de Chaleix d'après documents et souvenirs.  
En 1894 Champeval écrit dans le Bulletin Archéologique de la Corrèze :

« A une petite lieue en amont de la ville de Corrèze se dresse, encore gaillard et batailleur, quoique bien mutilé, le petit castel de Chaleix. On n'y voit plus guère qu'une haute tour noircie qui, pour être adossée désormais à un pauvre corps de bâtisse éventrée, toute branlante au vent, n'en fait pas moins vaillamment tête à l'orage sous son capuchon crénelé.

Dans la cour, au voisinage du jardin à choux et d'un fournil, une chapelle se dérobe au regard de son mieux, misérable autant que l'étable de Béthléem, aidant comme elle au logement des animaux. »

Le château pouvait mesurer dans les 15 m de façade sur 8 m de profondeur, la tour non comprise.

A son origine le château aurait possédé trois tours ; elles auraient été démolies à la suite des incartades du seigneur de Chaleix. A ce sujet Champeval écrit :

« Le châtimement de monsieur de Chaleix aurait commencé de son vivant s'il est prouvé comme il est vraisemblable et très croyable que les tours de la garenne furent rasées à hauteur d'homme sur ordonnance royale. C'était en expiation humiliante du meurtre par lui commis de M. de Leynia de la Jarrige (Lonzac), alors bourgeois de Corrèze et trouvé en chasse sur ses terres de la Croix Blanche près du Monteil. Un seul coup de fusil consumma le forfait pendant que le compagnon de M ; de Leynia s'enfuyait à toutes jambes. » (Bulletin archéologique de la Corrèze, 1894)

### *Le corrézien tel qu'on le parl...ait de ci, de là*

-aune : 1m190 (mesure marchande)

1m248 (mesure tisserande)

-brebiallye (berbiallye) : les ovins, de manière générale

-toile de brin : la toile de chanvre

-chamfroid : le mot désignait un terrain inculte

-cluegs : petite gerbe de paille admettant comme variantes : cluif, glui, cliaux

-doublon : mouton de 2 ans

-eymine (ou eyminée) : cette mesure équivalant à 8 ares 242 était en usage à Tulle

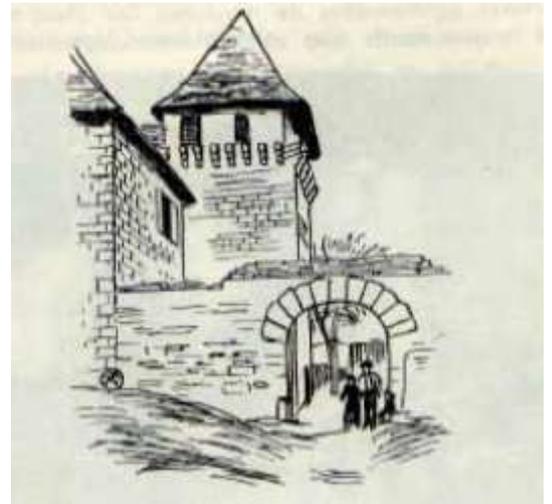
-gaspé (gaspo) : c'était un fromage écrémé qui, laissé dans le beurre, provoquait sa moisissure

-geyllias (dzeilla) : le hêtre fournissait le bois pour les jantes de roues ; les charrons appelaient dzeilla la quantité de rouleaux nécessaire à la fabrication de deux roues

-dzuillo : c'était la courroie avec laquelle on attachait les jougs

-reluo : le coût de la charrue ; ce mot a donné par extension « reillage » qui désignait la somme forfaitaire annuelle payée au forgeron pour l'entretien des outils

-setier : mesure de 40 litres 152 contenant 2 heymines de 20 l 076, 4 quarts ... (mesure de Tulle)



## LES MOTS CROISES DE MAITRE DANIEL

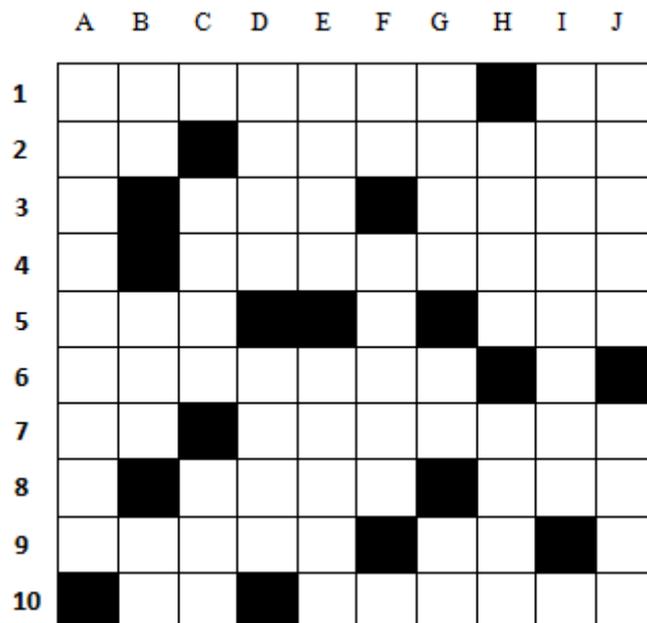
Vous y retrouverez les noms de 6 conseillers municipaux ; que les 5 autres nous pardonnent de devoir patienter jusqu'à la prochaine parution.

### **Horizontalement**

- 1 - Personne de bon conseil - Possessif
- 2 - On en fait partie - Pas moins mais pas plus qu'un frère
- 3 - Que des cailloux - Géré
- 4 - Le plaisir de l'oreille
- 5 - C'était une « gueule » - A moitié enragé
- 6 - Personnes de bon conseil
- 7 - Aux frontières de l'Algérie et de l'Albanie - Hélas
- 8 - Pas de bon goût - Monnaie
- 9 - Personne de bon conseil - Tête de série
- 10 - Dans la série - Paraphai

### **Verticalement**

- A - Personne de bon conseil
- B - Bien arrivé - Permission de sortie - Habitudes
- C - Bienheureux en Italie - Élément d'un cercle
- D - Œuf brouillé - Petit à Noël
- E - Institut de Recherche des Gisements Pétroliers - Où ça gazait en Belgique
- F - Mot d'enfant – Dans les cordes de Lili
- G - Pare de bas en haut – Aux frontières de l'Albanie et de l'Algérie – Directeur Général
- H - Ne va pas avec le plaisir – Roi de Bayonne ... et des couillons
- I - Personne de bon conseil
- J - Mène Aliboron – Mouillai la chemise



Solutions en fin de journal.

## ET SI L'ON RIAIT UN PEU...

Un prisonnier d'un pénitencier très dur discute avec un nouveau :

- Moi, j'ai pris 10 ans pour escroquerie, et toi ?
- 20 ans pour secourisme.
- Arrête, tu déconnes, personne n'a jamais pris 20 ans pour secourisme, même pas un an !
- Si, si : ma belle-mère saignait du nez, alors je lui ai fait un garrot autour du coup pour arrêter l'hémorragie.



Un soir au dîner, la petite dernière demande à son père :

- Papa, pourquoi t'es toujours tout rouge ?
- Ben tu vois ma fille, c'est l'été, et en mobylette, tu prends des coups de soleil et ça te donne la peau toute rouge.

La fillette opine du chef mais ne paraît pas totalement convaincue.

- Mais papa, en hiver aussi t'es tout rouge...
- Oui ma fille mais en hiver il fait froid sur la mobylette, le froid et la vitesse ça te fait la peau toute rouge.

Alors la mère, excédée, saisit la bouteille de PASTIS et la tend à sa fille :

- Tiens, passe la mobylette à ton père !



Papy Nanard 92 ans chez le médecin :

- Hé ben Docteur j'voudrais ben un p'tit fortifiant.
- Un fortifiant ?? Qu'est ce qui ne va pas cher Monsieur ?
- Ben v'là Docteur, bon on est entre hommes, vous comprenez ??
- Bien sur, bien sur.
- V'là quand j'vais voir ma copine c'est pu comme avant, voyez bien s'que j'veux dire ??
- Bien sûr, bien sûr, racontez-moi...
- Bon ben v'là s'qui m'arrive vous comprenez, on est entre hommes hein ? bon pour le premier ça va, pour le deuxième ça peut aller mais maintenant pour le troisième j'peux pu.
- Je vois, je vois, je vais vous donner une fortifiant mais je vous conseille vu votre âge de vous arrêter au deuxième.
- Ben oui, Docteur, mais ma copine elle habite au quatrième...!



## **RECONNAITREZ-VOUS CES JEUNES ECOLIERS !**

Ah ! On ne parlait pas de fermeture d'écoles à cette époque.

Certains pourront peut-être nous dire, pour le prochain journal, qui étaient les enseignants et la date de cette photo . Merci.



## AGENDA – VIE ASSOCIATIVE

### **Animations du Club du 3ème âge les Compagnons de la Montane.**

Le 22 Mai : Sortie à Vitrac (Puy de Dôme).

Le 06 Juin : Belote à 20h30.\*

Du 25 au 27 Juin : Voyage en Ardèche.

Le 22 Aout : Belote à 20h30.\*

Le 25 Septembre : Voyage entre Lot et Aveyron.

Le 09 Octobre : Repas cantonal à 12h.\*

Le 30 Octobre : Belote à 20h30. \*

*\* Toutes ces manifestations ont lieu à la salle des fêtes de Vitrac.*

### **Le comité des fêtes**

Le 31 Mai, 14h : Après-midi récréative au jardin municipal.

## Solutions mots croisés :

### Horizontalement

1 : Antoine - ma 2 : UE - frangin 3 : reg - régi 4 : euphonie 5 : Sim - enr 6 : Stopyra 7 : A E  
- appelas 8 : âpre - écu 9 : Dumas - do 10 : si – signai

### Verticalement

A : Aubessard B : né - ite - us C : Remo - ami D : ofeu - papa E : IRGP - Ypres F : na -  
harpe G : e n r o - A E - D G H : gêne - Léon I : Miginiac J : ânier - suai

## Photo

### Les noms : en haut de gauche à droite :

René Mazelier - Léon Bonnet - Germain Barbazanges - Jean Vedrenne - Roger Lachaud -  
Joseph Vergne - Pierre Chabrerie - Fernand Bousseyrol - Jean Tourneix - François Vedrenne -  
Marcel Dufaure - Raymond Bousseyrol - Marcel Vedrenne - Albert Dufaure - François  
Barbazanges – Virginie Mons et Aristide

### au milieu :

Maurice Bonnet - Elie Graille - Roger Brécy - Jean Vergonjane - Gervais Robert - Martial  
Mazelier - Paul Bousseyrol – Marie-Louise Vedrenne – Hélène Mazelier – Yvonne Chabrerie  
– Odette Chabrerie – Odette Cousty – Clémence Marthon – Alice Bousseyrol – Marthe  
Tourneix – Hélène Courtine – Hélène Mercier – Ginette Chabrerie – Elise Graille – Marie  
Vedrenne

### en bas :

Marie-Louise Rebeyrotte (ou Jacqueline) – Jeanne Vedrenne – Odette Bachellerie – Ginette  
Villeneuve – Madeleine Monjanel – Gisèle Chabrerie - Odette Robert – Pauline Monéger –  
Geneviève Vedrenne – Jojo Barbazanges – Marie Graille – Yvette Vergne – Marguerite  
Chabrerie – Marie-Thérèse Bonnet – Raymonde Chabrerie – Simone Vialle

## MAIRIE / INFOS PRATIQUES

Tél : 05.55.21.33.51

Fax : 05.55.27.08.42

Lundi : 8h30-12h15 / 13h15-17h30

Mardi : 8h30-12h15 / 13h15-17h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h15 / 13h15-17h30

Vendredi : 8h30-12h15 / 13h15-17h30

Le secrétariat est fermé au public le Mardi Matin.

Site officiel : [www.mairie-vitracsurmontane.fr](http://www.mairie-vitracsurmontane.fr)

E-Mail : [mairie.vitracsurmontane@orange.fr](mailto:mairie.vitracsurmontane@orange.fr)

## NUMEROS UTILES ET D'URGENCE

POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
SAMU	15
N°EUROPEEN	112
HOPITAL DE TULLE	05.55.29.79.00
CABINET MEDICAL DE CORREZE	05.55.21.29.29
PHARMACIE DE CORREZE	05.55.21.30.09
PREFECTURE	05.55.20.55.20
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CORREZE	05.55.21.31.99
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MANTAIGNAC	05.55.27.65.25